

Department of Health / Ministère de la Santé
Office of the Chief Medical Officer of Health /
Bureau du médecin-hygiéniste en chef
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / Fredericton (N.-B.) E3B 5G8
Telephone / Téléphone 506-457-4800
Facsimile / Télécopieur 506-453-2780

Date June 24, 2021 / Le 24 juin 2021

To / Destinataire Health care professionals; Horizon; Vitalité; NBMS; NANB; NBPA; Social Development; College of Pharmacists; ANB/EMP; NBHEOC, Paramedic Association of New Brunswick / Professionnels de la santé; Horizon; Vitalité; SMNB; AINB; APNB; Développement social; Ordre des pharmaciens; ANB/PEM; COUMSNB, Association des paramedics du Nouveau-Brunswick

From / Expédition Dr. / D^{re} Cristin Muecke, Deputy Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef adjointe

Copies Dr. / D^{re} Jennifer Russell, Heidi Liston, Jennifer Elliott, Éric Levesque, Penny Higdon, Suzanne Clair, Shelley Landsburg, Mathieu Chalifoux, Regional Medical Officers of Health / Médecins-hygiénistes régionaux, RHA PH Directors / Directeurs de la santé publique des RRS, Bruce MacFarlane, Marilyn Babineau, Dr. Tania Arsenault

Subject / Objet Contact Management: Case and contact management during Path to Green / Gestion des contacts : Gestion des cas et des contacts en route vers la phase verte

This memo is replacing the memo of April 20, 2021 entitled “Contact management: Contacts of a contact when a variant of concern is suspected”.

Through the course of the COVID-19 pandemic, as our risks have changed and evolved (and particularly with the advent of new variants of concern), public health case and contact management in New Brunswick had become more conservative, which was aligned with what amounted to a COVID-19 elimination strategy and adaptation to emerging risks.

As NB moves along the Path to Green, modifications are being made to case and contact management as we transition to a more vaccinated population. As immunization rates continue to grow, the expectation is that we will reach a state during which cases will either be unlikely to face severe outcomes such as hospitalization or where transmission will be reduced (particularly as second dose coverage increases).

La présente note de service remplace celle du 20 avril 2021 intitulée « Gestion des contacts : les contacts d’un contact lorsqu’un variant préoccupant est soupçonné ».

Pendant la pandémie de COVID-19, alors que les risques ont changé et évolué (tout particulièrement avec l’avènement de nouveaux variants préoccupants), la gestion des cas et des contacts de santé publique au Nouveau-Brunswick est devenue plus prudente, ce qui s’aligne avec la stratégie en matière d’élimination de la COVID-19 et l’adaptation aux nouveaux risques.

Alors que le Nouveau-Brunswick est en route vers la phase verte, des modifications sont apportées à la gestion des cas et des contacts au fur et à mesure que plus de gens sont vaccinés. Au fur et à mesure que le taux de vaccination augmente, il est anticipé que nous atteignons un stade où il sera peu probable que les cas subissent des conséquences graves comme une hospitalisation ou alors le taux de transmission diminuera (particulièrement avec l’augmentation de la couverture de la deuxième dose).

It is important to note that personal protective measures such as masking, distancing and hand washing remain key public health recommendations.

The highlights of the modifications which will be phased in between now and August as we reach the target for 75% second dose coverage for the population 12 and older:

- Isolation of contacts of contacts has been phased out
- Isolation and testing measures will differentially reflect full, partial or non-vaccinated status now that second doses are accessible
- Intensity of case and contact monitoring and release will be contextual and in some cases lightened based on testing results. Public health will work with organizers/owners to support and ensure appropriate communication for moderate and lower risk exposures related to larger group settings/workplaces/public exposures.

As the province and the country reopens, it is expected that we will eventually reach an endemic state where COVID-19 rates become relatively constant and predictable – with manageable increases related to specific populations or seasonality. It remains possible that unforeseen circumstances may modify the proposed approach, and we shall remain as flexible and adaptable as we have been in the past. We will need to monitor our progress carefully and likely make adjustments as we go along to ensure that we are effectively managing the risk.

Il est important de noter que les mesures de protection individuelles comme le port du masque, la distanciation et le lavage des mains demeurent des recommandations clés de santé publique.

Voici les modifications qui seront mises en œuvre d'ici à août alors que nous atteignons une couverture de 75 % pour la deuxième dose chez les personnes de 12 ans et plus :

- L'isolement des contacts des contacts est terminé.
- Étant donné que les deuxièmes doses sont maintenant accessibles, les mesures d'isolement et de dépistage tiendront compte de façon différente de l'état de vaccination (complet, partiel et non vacciné).
- L'intensité de la surveillance des cas et des contacts et la fin de l'isolement se feront de façon contextuelle et, dans certains cas, cette intensité pourrait être allégée selon les résultats des tests. Santé publique travaillera avec les organisateurs et propriétaires pour appuyer et assurer la communication appropriée des expositions à risque modéré et faible liées à des plus grands groupes, des lieux de travail et des expositions publiques

Au fur et à mesure que la province et le pays rouvrent, nous devrions éventuellement atteindre une endémie dans laquelle les taux de COVID-19 deviendront relativement constants et prévisibles et dans laquelle l'augmentation des cas sera gérable dans des populations en particulier ou selon la saison. Il est possible que des circonstances imprévues viennent modifier l'approche proposée, nous devons donc rester aussi flexibles et adaptables que nous l'avons été dans le passé. Nous devons surveiller attentivement nos progrès et devons peut-être apporter des modifications en cours de route pour nous assurer que nous gérons efficacement le risque.



Dr./D^{re} Cristin Muecke, MD, MSc, FRCPC
Deputy Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef adjointe